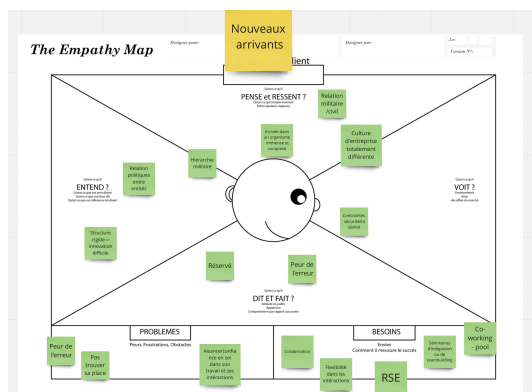


Formation « Design Thinking : méthode et outils pour innover »

Pour toute demande ou pour vous inscrire, contactez romain@supertilt.fr, 0666987635

Description



Dans nos organisations, nos cultures de travail et nos biais cognitifs peuvent parfois nous conduire à proposer des solutions peu adaptées à des problèmes mal définis. Le Design Thinking nous invite à inverser cette façon de penser en passant d'une approche *"je suis sûr de ce qui est bon pour mes utilisateurs"* à *"écoutons nos utilisateurs pour comprendre et construire ce qu'ils désirent"*.

Le Design Thinking est une approche centrée sur les utilisateurs et les expérimentations rapides qui est conçue pour créer des produits et des services dans tout type d'organisation. Cette méthode est organisée en cinq étapes : empathie, définition, idéation, prototypage et test. Elle implique la participation de différents acteurs, tels que les utilisateurs, les concepteurs, les experts métiers et les développeurs. La combinaison de leurs différents savoirs organisés dans ce processus de découverte et de création permet d'innover, de créer de la valeur et de répondre aux besoins des utilisateurs.

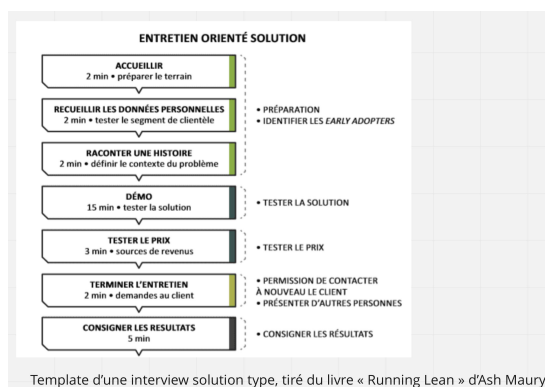
Cette formation de 3 jours au Design Thinking permettra aux participants de comprendre les principes de base du Design Thinking et de les appliquer dans leur environnement. Ils apprendront à mettre en pratique cette méthode pour résoudre des problèmes complexes, à générer des idées créatives, à prototyper et à tester des solutions. Ils découvriront également comment impliquer efficacement les utilisateurs et les parties prenantes dans le processus de conception, et comment collaborer avec une équipe pluridisciplinaire pour stimuler l'innovation.

Objectifs de la formation

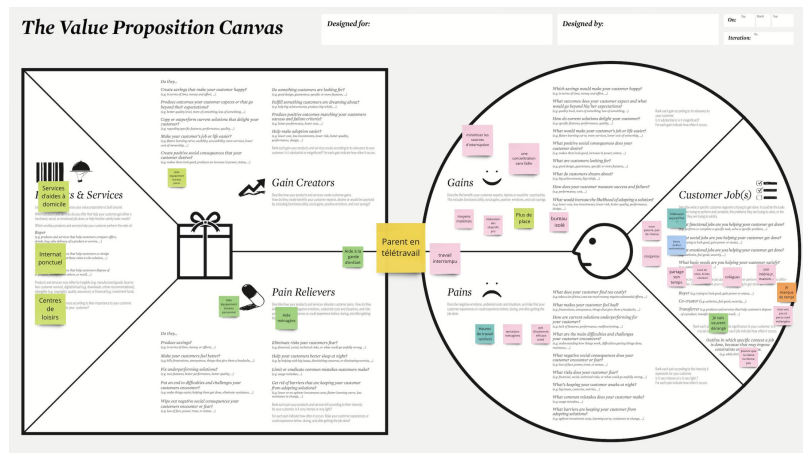
- Comprendre les principes et les mécanismes du Design Thinking
- Intégrer les outils et les techniques de Design Thinking dans ses projets
- Apprendre à créer sous contrainte
- Intégrer les besoins et les retours des utilisateurs tout au long de la démarche

En résumé

Public	Chefs de projet, responsables produit, managers, designers de services, et toute personne impliquée dans la conception de produits, de services ou de processus
Répartition du contenu	50% théorie, 50% pratique
Capacité	12 personnes
Prérequis	Etre dans une démarche d'innovation ou de création de nouveaux services
Tarif	Voir devis ou convention de formation
Durée	3 jours



Programme de la formation « Design Thinking : méthode et outils pour innover »



Jour 1 : Empathie, définition, ideation

1. Introduction au Design Thinking : état d'esprit, définition, processus et objectifs
2. Les défis de conception actuels dans nos organisations
3. L'expériences utilisateur : techniques d'observation, documentation et modélisation
4. La carte d'empathie pour comprendre les besoins des utilisateurs
5. Trouver le problème et générer des idées : techniques de brainstorming, de mindmapping et de sketching
6. Prioriser les idées : méthode de vote, matrice de sélection, etc.

Jour 2 : Prototypage, test

1. Création d'un prototype / maquette
2. Planifier les tests de son prototype
3. Test du prototype auprès des utilisateurs : techniques d'observation, d'entretiens et collecte des retours
4. Synthétiser les résultats et identifier les opportunités d'amélioration
5. Affiner son prototype : intégrer les retours des utilisateurs et les opportunités d'amélioration
6. Démontrer ses solutions dans son organisation
7. Planifier les étapes suivantes : poursuivre le développement et la mise en œuvre de la solution

Jour 3 : Faciliter l'intelligence collective

1. Créer un atelier de co-construction
2. Les étapes de la facilitation d'atelier
3. La posture du facilitateur
4. Les outils du facilitateur
5. Conclusion et mise en pratique : comment intégrer le Design Thinking dans ses projets et son organisation



Formateur



Romain Couturier est coach agile, facilitateur et facilitateur graphique. Il accompagne les équipes et les organisations dans l'amélioration de leur collaboration afin de livrer des produits de meilleure qualité pour leurs utilisateurs et leurs clients.

Son profil est disponible sur <https://www.linkedin.com/in/romaincouturier>

Pédagogie

Cette formation est basée sur une pédagogie progressive qui permet à chacune et chacun d'apprendre et maîtriser pas à pas les concepts abordés.

Une partie de la formation est exécutée en pédagogie inversée, c'est-à-dire que les apprentissages se font par l'introspection de chaque participant et les partages au reste du groupe.

Les ressources pédagogiques utilisées sont :

- Accueil des stagiaires
- Supports de formation réalisés en direct en facilitation graphique
- Présentations théoriques
- Etude de cas concrets
- Jeux d'apprentissage
- Replays en cas d'enregistrements vidéos
- Démonstration
- Exercices
- Mise à disposition en ligne des supports à la suite de la formation

Suivi et modalités d'évaluation

- Feuilles de présence ou replay de la session de formation
- Questions orales
- Exercices
- Mises en situation
- Formulaire d'auto-évaluation de la formation

Moyens techniques mis à disposition

- Présentiel
 - Tables
 - Chaises
 - Notes repositionnables
 - Feutres
 - Feuilles A4



- Tableau blanc
- Rouleau papier
- Enceinte
- Livres de références
- Eau
- Vidéoprojecteur
- Distanciel
 - Système de visioconférence
 - Tableau blanc virtuel
 - Outils tiers pour des exercices dédiés
 - Groupes privés d'échange
 - Accès 24h/24h et 7j/7j au site supertilt.fr

Modalités et délai d'accès

- En cas d'achat par le site supertilt.fr : accès dès réception du paiement
- En cas de montage de dossier : accès dès réception de la convention de formation signée

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour les détails précis en fonction du handicap, contacter romain@supertilt.fr

En présentiel :

Pour les formations intra-entreprises, l'accessibilité des locaux est garantie par le client organisateur.

Pour les formations inter-entreprises, l'accessibilité des locaux est garantie par SuperTilt. Le contenu de la formation est accessible aux personnes aveugles, muettes, sourdes et malentendantes (avec leur personne accompagnante pour assurer la traduction au besoin).

Pour les personnes à mobilité réduite, certaines activités sont conçues pour inviter les apprenants à être en mouvement. Si c'est votre cas, contactez romain@supertilt.fr pour les ajustements pédagogiques.

En distanciel :

Le contenu de la formation est accessible aux personnes aveugles, à mobilité réduite, sourdes et malentendantes.

Les vidéos peuvent être sous-titrées par défaut ou en activant le sous-titrage automatique.



Conditions Générales de Vente

EXÉCUTION

Cette formation est organisée par

E.U.R.L. SuperTilt
55 Chemin du Moulin du Gôt
69340 Francheville

RCS LYON n°540 035 854
SARL au capital de 20000€
N° de TVA : FR 91 540 035 854
N° de déclaration d'activité : 82 69 12118 69

Téléphone : 06 66 98 76 35

Mail : romain@supertilt.fr

COMMANDE

Toute commande de formation suppose que le client accepte le contenu du stage décrit dans la proposition de collaboration (pédagogique et financière) dont le client possède un exemplaire.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Le prix du stage correspond aux coûts de la formation, des documents et des supports pédagogiques remis aux stagiaires. Il ne comprend pas les repas.

MODALITÉS d'INSCRIPTION

L'inscription est validée soit par :

- La signature de la convention de formation,
- Le règlement de l'intégralité de la formation avant son exécution.

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée. Si l'effectif maximum est dépassé, une liste d'attente est établie et un report de l'inscription sur une autre session est proposé.

Une fois l'inscription validée, une confirmation d'inscription est envoyée au stagiaire.

Une attestation de participation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis TTC. SuperTilt est exonérée de TVA sur les actions de formation depuis le 1er avril 2017. Aucune TVA n'est donc appliquée.



La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

En cas de paiement effectué par un Opérateurs de compétences (OPCO), aucune subrogation de paiement n'est acceptée.

Toutefois, une exception pourra être étudiée, un coût supplémentaire de 250€ sera ajouté au prix de la formation. Il appartient dès lors au client de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO dont il dépend. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation peut éventuellement être facturée au client. En cas de non règlement par l'OPCO du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

RÈGLEMENT

Une facture est adressée à l'issue de la formation. Le règlement des factures s'effectue par virement bancaire en indiquant le numéro de(s) facture(s). Les factures sont payables à réception, net et sans escompte sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes et l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur.

CONVOICATIONS ET CONVENTIONS DE FORMATION

SuperTilt ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation. Nos factures font office de convention de formation simplifiée. Néanmoins, une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande.

LIEU ET HORAIRES

Le lieu de la formation est précisé dans le mail d'inscription du participant. Il est rappelé chaque semaine. Les horaires de formation sont à la discrétion du participant.

EVALUATION – ATTESTATION DE PRÉSENCE

Une fiche d'évaluation permet au stagiaire de donner son appréciation sur l'organisation, le déroulement et le contenu pédagogique de la formation. Sur cette fiche, le stagiaire peut indiquer les thèmes qu'il souhaite voir développer lors de prochaines sessions. Un certificat de réalisation est délivré au stagiaire à la fin de la session, uniquement à la remise de la fiche d'évaluation.

ANNULATION, ABSENCE, REPORT D'INSCRIPTION

Le participant dispose d'un droit de rétractation de 24h. Au-delà, aucun remboursement ne pourra être demandé. En cas d'impossibilité de suivre une session particulière, le stagiaire est autorisé à se présenter à toute autre session organisée par SuperTilt sans limite de temps

Toute annulation d'inscription doit être confirmée par mail à romain@supertilt.fr

L'entreprise n'a pas la possibilité de remplacer le stagiaire empêché par un autre salarié.



ANNULATION D'UN STAGE

SuperTilt se réserve la possibilité d'annuler tout stage inter-entreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage. De nouvelles dates ou sites leur seront proposées.

RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société SuperTilt limite sa responsabilité au montant des prestations fournies.

ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par SuperTilt à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat. A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Lyon, appliquant la loi française.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des États-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.